# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP29-2-72281350

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin n° 137 du mois de Février 1972 — 25 Février 1972

## LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Le terme de traitement d'hiver des arbres fruitiers ne s'applique qu'aux traitements devant être réalisés pendant le repos complet de la végétation. Ils mettent en oeuvre des produits décapants et sont réservés aux arbres négligés, pour détruire les mousses et les lichens et, à un degré moindre, les oeufs d'Insectes et les Cochenilles.

On utilise les Huiles de goudron ou Huiles d'anthracène, à raison de 6 ou 7,5 litres selon les spécialités commerciales, pour les arbres à pépins et à demi-dose pour les arbres à noyau.

Les formes hivernantes de nombreux ravageurs des vergers étant plus sensibles à leur reprise d'activité, à la fin de l'hiver, les traitements visant leur destruction devront se faire le plus près possible du débourrement. Ils prennent le nom de traitements de pré-débourrement.

Ces traitements interviennent à une période où la faune utile est inactive. Leur action sur l'équilibre biologique est donc limitée, mais permet de détruire, dans un pourcentage élevé, les oeufs d'Araignées rouges, de Pucerons, les formes hivernantes des Psylles, de différentes Tordeuses, les Cochenilles, le Puceron lanigère, etc... Ainsi, les populations pouvant évoluer au printemps seront inférieures, dans bien des cas, au seuil de nuisibilité si l'application a été réalisée avec soin.

Les traitements de pré-débourrement ne doivent pas être systématiques. Ils ne seront réalisés que si le niveau des populations d'une ou de plusieurs formes hivernantes le justifie.

A ce sujet, nous attirons l'attention des arboriculteurs sur le fait que l'automne dernier a été favorable à une activité tardive et importante des Araignées rouges. Des pontes, amas de petits oeufs rouges déposés au niveau des ramifications et à la base des yeux, sont observées, souvent en très grand nombre, dans bien des vergers de pommiers et de pruniers.

Tout traitement devra intervenir après la taille. On profitera de ces travaux pour éliminer les sources de contaminations pouvant être présentes sur les arbres. Enlever avec soin :

- les rameaux atteints d'Oïdium,
- les rameaux porteurs de pustules de Tavelure (pour le poirier surtout),
- les fruits momifiés et les bouquets floraux desséchés par le Monilia,
- les pontes d'Insectes en bagues ou amas serrés,
- les rameaux porteurs de Chancres.

Les plaies de taille importantes seront désinfectées avec une solution de Sulfate de cuivre à 25 %, puis recouvertes avec un mastic à greffer.

Si l'on se trouve en présence de Chancres ne pouvant être éliminés par la taille, procéder à leur curetage, puis les recouvrir d'un mastic désinfectant.

Choix des produits :

Le produit à utiliser sera fonction de la nature des formes hivernantes des ravageurs à combattre. En dehors des Huiles de goudron citées précédemment, on pourra retenir :

162

.../...

Les Huiles de pétrole ou Huiles blanches d'hiver : elles sont très efficaces contre les Cochenilles, les oeufs des Insectes et des Acariens. Elles s'utilisent à la dose de 3 à 4 litres selon les spécialités commerciales. Le mélange avec des bouillies cupriques est possible.

Les Colorants nitrés : à la dose de 600 g de matière active/hectolitre. Sont surtout ovicides (destruction des oeufs d'hiver).

Les Huiles jaunes (mélange d'Huile blanche et de Colorants) : sont utilisées à 3 % contre les Cochenilles et les oeufs d'Insectes, les chenilles d'Hyponomeutes et les Psylles.

Les Oléo-Parathions (mélange d'Huile blanche et de Parathion) : sont très efficaces sur les Cochenilles, les oeufs d'Insectes et d'Acariens (Araignées rouges). Les utiliser le plus près possible du débourrement. A la dose de 1,5 litre de produit commercial, ils peuvent être utilisés même après le débourrement.

Les applications doivent être réalisées méthodiquement et être copieuses. Il faut procéder à un véritable lessivage des arbres, aussi bien des troncs que des branches. Seuls, des appareils à jets réglables, travaillant sous forte pression, permettent à la bouillie de pénétrer dans les anfractuosités des écorces, quartier d'hiver de nombreux ravageurs.

Les traitements se font par temps calme, en l'absence de pluie et de gelée.

CLOQUE DU PECHER

Des études récentes mettent en évidence que la végétation est sensible à la Cloque dès que les bourgeons à bois s'allongent et s'entrouvrent, laissant voir la pointe verte et rougeâtre de la première feuille. Cette sensibilité se poursuit jusqu'à l'étalement des premières feuilles. Durant cette courte période, chaque pluie pourra être source de contamination.

Le nombre des traitements sera donc fonction de la rapidité de la végétation et de l'importance des pluies.

Le traitement appliqué au début du stade sensible est parfois suffisant.

Traiter avec soin avec l'un des produits suivants :

- Produits cupriques apportant 500 g de Cuivre métal à l'hectolitre d'eau, Zirame, Thirame, Ferbame à 175 g de matière active/hl, Captane à 250 g de matière active/hl, Association de Zirame + Cuivre (dose selon spécialité commerciale), Captafol.

CORYNEUM - GNOMONIA DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU

Un traitement cuprique effectué au moment du gonflement des bourgeons, sera bénéfique contre ces deux affections des arbres fruitiers à noyau.

Apporter 500 g de Cuivre métal par hectolitre d'eau.

---

ATTENTION

Cet avis est le dernier que recevront les personnes n'ayant pas renouvelé leur abonnement pour 1972.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles : C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE" J. HARRANGER.

Dernière Note parue : Bulletin n° 137 du mois de Février publié le 3 Février 1972.